



Les lauréats du Prix d'excellence et des Prix d'honneur et d'encouragement, très bien entourés. PHOTOSMLH

# L'excellence récompensée au Campus des métiers

**LÉGION D'HONNEUR** Depuis quatre ans, le comité Saintes-Jonzac récompense par un Prix d'excellence et des Prix d'honneur des apprentis méritants du CFA de Saint-Germain-de-Lusignan

La remise du Prix d'excellence de la Légion d'honneur est désormais devenue un événement incontournable au sein du Campus des métiers de Saint-Germain-de-Lusignan. Voilà désormais quatre ans que le Comité de Saintes-Jonzac de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) a pris l'initiative de créer cette récompense, qui vise à valoriser et promouvoir la filière de l'apprentissage, à exprimer une solidarité intergénérationnelle et à récompenser un apprenti particulièrement méritant et talentueux.

## « Des valeurs humaines »

La cérémonie s'est déroulée, lundi soir, dans la salle du restaurant d'application où se croisaient différents responsables politiques, les apprentis accompagnés de leurs enseignants, maîtres de stage et de leurs familles, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Charente-Maritime ainsi que différents représentants de la Société

des membres de la Légion d'honneur.

Alain Philippe, président du comité de la SMLH, tout autant que Thérèse Montois, membre du bureau de la SMLH et présidente du jury, ou encore Dominique Laborde, le directeur du Campus des métiers, ont tenu à souligner « l'importance de ce prix » et à mettre en exergue « les qualités personnelles et les valeurs humaines des six apprentis finalistes ». Le sous-préfet de l'arrondissement, Jérôme Aymard, a insisté sur « l'importance grandissante de l'apprentissage dans le système éducatif français ».

Parmi les autres membres du jury, on notait également Willyam de Kobor (SMLH), Philippe Chaumette (artisan coiffeur L'Atelier de coiffure à Saint-Porchaire et Saint-Georges-des-Coteaux) et Pauline Dombrey (hôtelière-restauratrice Le Terminus à Bourcefranc-le-Chapus).

## Léa fait l'unanimité

Finalement, le Prix d'excellence a

été décerné, à l'unanimité, à Léa Makara, actuellement en apprentissage au Grand Hôtel de Bordeaux, auprès du célèbre cuisinier Gordon Ramsay.

Âgée de 23 ans, passionnée de cuisine, la jeune femme a suivi un riche parcours au sein du CFA de Saint-Germain-de-Lusignan : actuellement en brevet de maîtrise « Traiteur organisateur de réception », elle a déjà décroché deux CAP (« restaurant », « cuisine ») et deux brevets professionnels (« commercialisation et service », « art de la cuisine »). En somme, une jeune femme qui considère qu'elle n'a jamais fini d'apprendre.

Outre son diplôme Prix d'excellence de la Légion d'honneur et la médaille de la SMLH gravée à son nom, Léa Makara, très émue, s'est vu remettre plusieurs autres cadeaux offerts par les partenaires : un bon d'achat en matériel professionnel de son choix, deux ouvrages de recettes récemment publiés par David Bret, Meilleur Ouvrier de

France et enseignant au CFA, une veste de chef brodée à son nom, des couteaux et ustensiles de cuisine et un coffret de produits de soins cosmétiques.

## Cinq autres prix

D'autres prix ont été décernés : Amélie Sicamois, élève en brevet de maîtrise « coiffure », a, quant à elle, reçu le Prix d'honneur de la Légion d'honneur. Les quatre autres finalistes ont reçu un Prix d'encouragement : Alana Arramon, en brevet de maîtrise « coiffure » ; Francesca Delorge, Benoît Martineau et Jeanne Seguin, tous trois en brevet de maîtrise « Traiteur, organisateur de réception ». Tous ont également été récompensés par de nombreux cadeaux.

(1) En présence aussi de Claude Martial, maire de Saint-Germain; Christophe Cabri, conseiller départemental; Francis Lott, président départemental de la SMLH; Christian Chenneviere, secrétaire général de la Chambre de métiers.